



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

FINALES des Circuits départementaux M13 - M15 FLEURET 2021-2022 Dimanche 17 Avril 2022 à Antony

HORAIRES	<ul style="list-style-type: none">- inscriptions à partir de 13h30, scratch 13h45, début à 14h									
FORMULE	<table border="1"><tr><td></td><td>Circuit M13</td><td>Circuit M15</td></tr><tr><td>1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs</td><td>en 4 touches</td><td>en 5 touches</td></tr><tr><td>Tableau d'élimination directe</td><td>en 8 touches</td><td>en 10 touches</td></tr></table>		Circuit M13	Circuit M15	1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs	en 4 touches	en 5 touches	Tableau d'élimination directe	en 8 touches	en 10 touches
	Circuit M13	Circuit M15								
1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs	en 4 touches	en 5 touches								
Tableau d'élimination directe	en 8 touches	en 10 touches								
ARBITRAGE	<ul style="list-style-type: none">- Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués dès 13h.- Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.- Le CDE92 convoquera si besoin des arbitres diplômés.									
RAPPELS	<ul style="list-style-type: none">- Tous les tireurs participant aux épreuves des circuits départementaux M13 et M15 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N et une sous-cuirasse 800 N.- Pas de surclassement autorisé.									
RECOMPENSES	<ul style="list-style-type: none">- <u>Circuit M13</u> : un podium récompensera les <u>8 premiers garçons</u> et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.- <u>Circuit M15</u> : un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.									
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Seuls peuvent participer à cette épreuve :<ul style="list-style-type: none">o les tireurs M13 et M15 non-classés,o ou les tireurs classés au-delà de la 40^{ème} place du classement de Ligue M13 et M15 hommes et au-delà de la 16^{ème} place du classement de Ligue M13 et M15 dames,o ou les tireurs figurant déjà dans le classement départemental M13-M15 2021-2022.- Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 14 Avril 2022 23h59, par les clubs.- Afin de faciliter le pointage, la licence 2021-2022 devra être présentée sur place lors de l'engagement et du paiement.- Droit d'engagement : Le droit d'engagement sera exceptionnellement gratuit cette saison 2021-2022 pour les circuits départementaux M13 et M15, décision prise par le CDE92 en raison de la crise sanitaire. (Pour rappel, droit d'engagement habituellement de 10€ par circuit)									
ADRESSE	<p>Complexe sportif Eric Tabarly Rue de l'Annapurna - 92160 Antony</p>									
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92									